

Le Républicain Lorrain de Metz

Le mieux vivre ensemble des conciliateurs de justice

« Conciliateur à AMNEVILLE en Moselle, dans le ressort de la cour d'appel de METZ, Jean-Claude FINK est un homme de consensus » relate dans son édition du 30 janvier 2017, le Républicain Lorrain qui braque les projecteurs sur « le mieux vivre ensemble » auquel contribuent les conciliateurs.



Jean-Claude Fink, conciliateur de justice, est à l'écoute des habitants mais uniquement sur rendez-vous. Photo RL.

« Je ne donne pas de consultation juridique. Il y a des avocats ou des notaires pour cela. Je suis chargé de rechercher une solution amiable et équitable dans certains litiges civils » explique le conciliateur mosellan.

« J'interviens notamment pour des problèmes de voisinage lié à la propriété immobilière (plantation, servitude, droit de passage pour le comportement du voisinage, des créanciers et des créances entre personnes, des conflits entre proches pour les beaux d'habitation (loyer charge restitution de dépôt de garantie. Litiges liés à la copropriété ou à la consommation. Mais aussi pour une mauvaise exécution d'un contrat de travaux des litiges entre commerçants encore... »

« D'une manière générale, confie Jean-Claude FINK au reporter du Républicain Lorrain, je m'efforce d'apaiser les tensions et

d'aider à renouer le dialogue afin de rechercher un compromis acceptable pour les 2 parties. Si un compromis est trouvé je rédige un constat d'accord ».

20 à 40 conciliateurs à recruter

« Nous avons en Moselle 3000 visites par an et 2000 conciliations » se réjouit Joël Baptiste le président des conciliateurs de Moselle. Avec la loi de modernisation de la justice, les litiges auxquels sont confrontés les conciliateurs sont de faire en hausse. Le ministère de la justice rappelle Joël Baptiste estime cette cause environ 30 %. De ce fait, le ministère de la justice a lancé une campagne de presse pour recruter 600 conciliateurs au plan national. Entre 20 et 40 pour la Lorraine ».